

Journal de la presse
30 octobre 1831
(dimanche)

ms Rude 375

129

Les membres de la commission spéciale des chefs d'ateliers et ouvriers en soie, ont adressé avant-hier à M. le préfet une lettre par laquelle ils lui témoignent leur reconnaissance de ce qu'il vient de faire pour la cause ouvrière dont ils se plaignent à le nommer le protecteur.

Par la même lettre, ils prient le premier magistrat du département de les aider de ses conseils pour la solution d'une question qui reste encore à débattre, question relative à la réforme de ^{certains} abus qui se rattache à la fixation des indemnités pour le montage des métiers d'essai.

En conséquence, M. le préfet a renvoyé les chefs d'ateliers par devant le conseil des prudhommes pour s'entendre sur la formation d'une commission composée de fabricans et de chefs d'ateliers, à qui sera confié le soin de débattre et de résoudre cette question. Il est probable que cette affaire importante sera réglée à l'audience que tiendra jeudi prochain le conseil des prudhommes.

3 minutes



(Communiqué par un délégué des chefs d'ateliers).

